



**Communiqué de candidature pour l'inscription en
Licence en « TIC : Réseaux Internet des Objets » (RIOT)
Formation à distance
2025-2026**

L'Université Virtuelle de Tunis (UVT) annonce l'ouverture des candidatures pour l'inscription en première année licence (L1), en deuxième année licence (L2) et en troisième année licence (L3) en technologies de l'information et de la communication : Réseaux IoT (RIoT).

L'enseignement, est essentiellement à distance, se déroule via la plateforme de l'UVT. Les étudiants sont accompagnés par des tuteurs pendant la formation et des activités pédagogiques sont prévues de façon hebdomadaire. Des séances de regroupement en ligne et/ou en présentiel sont aussi organisées.

Les examens se déroulent en présentiel durant les jours de la semaine dans un des centres d'examen de l'UVT.

Qui peut postuler ?

- 1) La candidature pour l'inscription en L1 RIOT est autorisée aux candidats ayant obtenu le baccalauréat en 2024 ou antérieurement dont les spécialités sont : mathématiques, sciences expérimentales, techniques, informatiques ou économie et gestion.
- 2) La candidature pour l'inscription en L2 RIOT est autorisée sous conditions aux candidats ayant validé au moins la première année dans une des disciplines suivantes Informatique fondamentale, informatique appliquée, Réseaux informatiques, télécommunication, TIC (Technologies de l'Information et des Communications), EEA (Electronique, Electrotechnique Automatique).
- 3) La candidature pour l'inscription en L3 RIOT est autorisée sous conditions aux candidats ayant validé au moins la deuxième année dans une des disciplines suivantes Informatique Fondamentale, Informatique Appliquée, Réseaux Informatiques, Télécommunication, TCI (Télécommunications, Vision Industrielle, Réseaux IoT, Traitement du Signal et Multimédia, Intelligence Artificielle, Systèmes de Traitement et Analyse de l'Information), EEA (Electronique, Electrotechnique Automatique).

L'étudiant postulant pour la L3 doit avoir validé sa deuxième année après 2017.

Comment s'inscrire ?

1^{ère} étape: Préinscription en ligne

✓ Les candidats doivent se préinscrire exclusivement via le système d'information de l'UVT **au plus tard le 15 août 2025**.

✓ Les liens de préinscription sont les suivants :

Inscription en 1^{ère} année: RIOT 1 : <http://application.uvt.tn/candidature/?formation=1-RIoT-356>

Inscription en 2^{ème} année: RIOT 2: <http://application.uvt.tn/candidature/?formation=2-RIoT-357>

Inscription en 3^{ème} année: RIOT 3 : <http://application.uvt.tn/candidature/?formation=3-RIoT-358>

Les pièces, en version numérique, nécessaires pour la préinscription en ligne sont les suivantes:

- Demande d'inscription au nom du président de l'UVT;
- Copie de la carte d'identité nationale (ou du passeport pour les étrangers);
- Extrait de naissance en français;
- Copie du diplôme du baccalauréat, des diplômes universitaires, du relevé des notes du baccalauréat et de tout autres relevé de notes d'études supérieures;
- Copie de l'équivalence en cas de diplômes étrangers.

Pièces optionnelles consolidant le dossier de candidature:

- CV détaillant tout le cursus académique et professionnel;
- Toute pièce justifiant le cursus professionnel, les formations et les certifications additionnelles dans les disciplines suivantes : Informatique, Informatique Appliquée à la Gestion, Réseaux et Télécommunication.

NB: Toute fausse information déclarée sur la plateforme de préinscription ou toute pièce manquante pourrait entraîner le rejet de la candidature.

Pour toute information supplémentaire liée à la préinscription merci de nous contacter via le [helpdesk](#) de l'UVT.

2^{ème} étape: Dépôt du dossier

✓ Une fois la sélection est faite, **la liste des candidats présélectionnés sera affichée sur le site web de l'UVT.**

Seuls les candidats présélectionnés seront appelés à finaliser l'inscription par le dépôt ou l'envoi par voie postale de la version papier de toutes les pièces déjà déposées en ligne (la date faisant foi est celle de réception du bureau d'ordre de l'UVT et non celle de l'envoi).

Adresse postale : **Université Virtuelle de Tunis**

13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis

Les droits d'inscription:

✓ **643.000 DT / année universitaire (600 + 07% TVA + 1.000 DT droit de timbre).**

Les candidats retenus sont appelés à payer les droits d'inscription par e-dinar sur le site Web de l'UVT **au plus tard le 18 septembre 2025.**

Etudiants étrangers:

Si vous êtes un étudiant international en Tunisie et que **vous possédez un identifiant unique** délivré par la Direction Générale de la Coopération Internationale, veuillez suivre la même procédure d'inscription à l'UVT que les étudiants tunisiens. Veuillez noter que l'enseignement se déroule en ligne et à distance, mais votre présence aux examens est obligatoire.

Important:

Tout étudiant inscrit au titre de l'année universitaire 2025-2026 dans un autre établissement universitaire, ne peut pas s'inscrire à l'UVT.

De ce fait, l'UVT annulera toute inscription non réglementaire sans avertissement antérieur ni remboursement ultérieur des frais d'inscription.

Pour plus de détails, veuillez consulter la page web de la formation : <https://www.uvt.rnu.tn/riot>

13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis

Tél : +216 71 905 248 / + 216 71 905 269 / + 216 71 905 254

Fax : +216 71 903 603

www.uvt.rnu.tn